
CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1947

Service des Commissions

BULLETIN DES COMMISSIONS

**AFFAIRES ÉCONOMIQUES,
DOUANES ET CONVENTIONS COMMERCIALES**

Mercredi 5 Février 1947. — *Présidence de M. Armengaud, président.* — La commission a entendu un exposé de M. Cusin, Secrétaire général du Comité économique interministériel, sur l'organisation du ministère de l'économie nationale et les rapports entre ce dernier département et les autres ministères. M. Cusin s'est attaché tout particulièrement à retracer l'évolution du ministère depuis le début de cette guerre et à montrer que les mesures de regroupement des services ont tendu depuis 1944 à adapter d'une façon rationnelle l'organisation de ces derniers à 4 fonctions essentielles : informer, concevoir, coordonner, contrôler. A la première de celles-ci correspond l'Institut national des Statistiques et de Documentation, au sein duquel une importance de plus en plus grande a été donnée aux services d'études. La seconde de ces fonctions a entraîné la création d'une direction du Plan. A la troisième tâche répond le souci de coordonner l'action

des divers organismes par des procédés nouveaux aussi bien financiers et économiques que techniques. Enfin la direction générale du contrôle économique est destinée à parachever l'édifice. M. Cusin a exposé ensuite les relations de son département avec les autres ministères, en examinant plus spécialement à ce sujet la compétence et le rôle des diverses directions du Ministère de l'Économie Nationale. Après avoir enfin évoqué les méthodes prévues pour l'application du Plan, il a précisé divers points concernant le commerce extérieur de la France.

M. Armengaud, Président, a pris ensuite la parole pour communiquer certains chiffres recueillis par lui et relatifs aux rendements comparés des entreprises en France et aux États-Unis, ces observations devant fournir des données essentielles pour les travaux futurs de la commission.

M. Gadoin a été enfin désigné pour participer aux travaux de la commission des finances en exécution de l'article 26 du règlement.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mercredi 5 Février 1947. — *Présidence de M. Salomon Grumbach, président.* — La commission a entendu un exposé de Mme Lefauchaux qui a rendu compte des récents travaux de la quatrième commission de l'O. N. U, sur la question du Trustee-ship; elle a fait part notamment à la commission de la thèse soutenue par la délégation française devant les deux sous-comités chargés d'examiner : l'un, le statut des anciens pays sous mandat, l'autre, les questions relatives à tous les autres territoires non autonomes et a relaté la position prise par les principales puissances dans la discussion qui s'est déroulée devant l'O. N. U. à ce sujet.

Le président a, ensuite, longuement exposé les principales questions que pose le problème allemand aux points de vue économique et politique dans le cadre des futurs traités de paix dont l'élaboration fera l'objet de prochaines discussions à la Conférence de Moscou. Il a entretenu, notamment, la commission du futur statut politique à envisager pour l'Allemagne et des questions particulières qui se posent au sujet de la Sarre, de la Ruhr et de la Rhénanie.

Après un débat auquel prirent part, notamment, MM. Ott, Sérot, Hellen, J.-R. Bloch, Zyromski et Jullien, la commission a décidé de mettre à l'ordre du jour de sa prochaine réunion, prévue pour le mercredi 12 février, la question importante de la Sarre.

AGRICULTURE

Mercredi 5 février 1947. — *Présidence de M. Dulin, président.*
— La commission a tout d'abord désigné à l'unanimité M. Brune pour participer aux travaux de la commission des finances.

Elle a, ensuite, procédé à la nomination de trois sous-commissions :

° Sous-commission de la production agricole :

- Section animale ;
- Section végétale ;
- Section de l'équipement rural.

2° Sous-commission de la mutualité, de la coopération et du crédit.

3° Sous-commission des boissons.

Elle a, enfin, sur la proposition de M. Tognard, décidé de déposer, sur le Bureau du Conseil de la République, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à tout mettre en œuvre afin de procurer d'urgence aux producteurs de céréales la plus grande quantité possible d'engrais de printemps, notamment d'engrais azotés.

COMPTABILITÉ

Mercredi 5 février 1947. — *Présidence de M. Robert Sérot, président d'âge.* — La commission a procédé à la constitution de son Bureau. Elle a nommé par acclamations :

Président : M. Jean-Marie Thomas.

Secrétaire-Rapporteur : M. Hyvrard.

ÉDUCATION NATIONALE ET BEAUX-ARTS, SPORTS, JEUNESSE ET LOISIRS.

Mercredi 5 février 1947. — *Présidence de Mme Saunier, présidente.* — La commission, à l'unanimité, a désigné M. Racault à l'effet de participer avec voix consultative aux travaux de la commission des finances pendant l'examen des articles de loi ou chapitres de crédits qui ressortissent à sa compétence (art. 26 du règlement).

Après un échange de vues sur l'organisation de son travail, elle a décidé de tenir prochainement une réunion d'information sur les travaux de la commission de la réforme de l'enseignement.

FAMILLE, POPULATION ET SANTÉ PUBLIQUE

Mercredi 5 février 1947. — *Présidence de M. Amédée Guy, président.* — La commission a désigné à l'unanimité M. Leuret à l'effet de participer avec voix consultative aux travaux de la commission des finances pendant l'examen des articles de loi ou chapitres de crédits qui ressortissent à sa compétence (article 26 du règlement).

La commission a ensuite procédé à un échange de vues sur l'organisation de son travail.

FINANCES

Vendredi 31 janvier 1947. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission s'est réunie à 21 h. 30 pour examiner le projet de loi relatif à l'acompte provisionnel aux fonctionnaires transmis dans l'après-midi par l'Assemblée Nationale.

Elle a entendu M. Robert Schuman, Ministre des Finances, qui a fait un exposé sur les différents éléments dont le Gouvernement a été amené à tenir compte pour l'élaboration de ce projet de loi. Le Ministre, a notamment, fait ressortir le caractère provisoire de cette mesure qui n'est prise qu'en attente des conclusions des travaux de la Commission Coïne.

Les Commissaires ont posé au Ministre un certain nombre de questions relatives à la modification de la durée légale du travail des agents de l'Etat et à la rémunération des heures supplémentaires, ainsi qu'aux incidences éventuelles du projet de loi sur le budget des collectivités locales et aux compressions envisagées sur les effectifs actuels des fonctionnaires. Le Ministre a indiqué que 25.000 suppressions d'emplois, avaient été déjà réalisées, sur les 50.000 que prévoit le programme actuellement en cours d'exécution.

Le Ministre s'étant retiré, la commission a décidé à l'unanimité d'adopter sans modification les dispositions du projet de loi, non sans avoir, après une remarque de son Président sur l'impossibilité de fait où elle s'était trouvée d'examiner à fond ledit projet, chargé son rapporteur général de faire part au Conseil des réserves qu'elle émettait à ce sujet.

Mercredi 5 février 1947. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission a étudié tout d'abord les différentes modalités de la participation de ses membres à ses séances. Il a été décidé, en application stricte du règlement, de n'admettre la délégation du vote d'un commissaire absent pour une cause fortuite à un autre commissaire que si le premier a indiqué par écrit au président son intention d'effectuer la délégation.

Elle a admis, d'autre part, que la désignation du suppléant d'un commissaire absent pour une durée assez longue devait être réservée au groupe politique auquel appartient ce dernier.

Elle a décidé que son secrétariat devrait suivre très minutieusement la marche des travaux de la commission des finances de l'Assemblée Nationale afin de pouvoir prendre connaissance au préalable des projets et propositions qu'elle pourrait par la suite avoir à examiner d'urgence.

A la suite d'un vote nominal, demandé par plus de cinq membres, M. Mahdad (Manifeste Algérien) a été élu rapporteur du budget de l'Algérie par 12 voix contre 11 à M. Monnet (R. G. R.).

La Commission a enfin procédé à la désignation de ses rapporteurs spéciaux pour les divers budgets de dépenses. La liste de ces rapporteurs a été établie comme suit :

Services civils. — Budget général.

MM.

Affaires étrangères et commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes	Adolphe Landry.
Agriculture.....	Étienne Landaboure.
Anciens combattants et victimes de la guerre.....	Toussaint Merle.
Économie nationale.....	Georges Laffargue.
Éducation nationale.....	Georges Reverbori.
Jeunesse et beaux-arts.....	Victor Janton.
Finances	Paul Pauly.
France d'outre-mer (dépenses civiles).	Christian Vieljeux.
Intérieur.....	Antoine Avinin.
Justice.....	Philippe Gerber.
Ministères d'État et Présidence du Gouvernement.....	Henri Monnet.
Production industrielle.....	Henri Martel.
Reconstruction et urbanisme.....	Jean-Marie Grenier.
Santé publique et population.....	Henri Dorey.
Travail et sécurité sociale.....	Jules Boyer.
Travaux publics et transports : services communs et services des travaux publics et transports, marine marchande, aviation civile et commerciale.....	Jean-Marie Thomas.
Radiodiffusion française.....	Gérard Minvielle.

Services civils. — Budgets annexes.

Caisse nationale d'épargne et P. T. T.	Mme Marie Roche.
Imprimerie nationale. — Monnaies et Médailles.....	Hector Peschaud.
« Légion d'Honneur et Ordre de la Libération.....	Joseph Voyant.

Dépenses militaires. — Budget général.

MM.

Air	Gaston Cardonne.
Guerre et dépenses communes.....	Joanny Berlioz.
Marine.....	Antoine Courrière.
France d'outre-mer (dépenses militaires).....	Roger Duchet.

Dépenses militaires. — Budgets annexes.

Services des Essences et des Poudres. Raoul Sauer.

Budget de l'Algérie..... Abd-el-Kader Mahdad.

FRANCE D'OUTRE-MÈR

Mercredi 5 février 1947. — *Présidence de M. Marc Rucart, président.* — Mme Lefauchaux a mis ses collègues au courant des travaux du Comité des trusteeships à la dernière session de l'O. N. U.

Après avoir retracé l'atmosphère dans laquelle se sont déroulés les débats, elle a souligné l'intérêt que la France doit porter à la question des trusteeships et l'urgence de l'établissement définitif de l'Union française pour couper court à certaines manœuvres.

INTÉRIEUR

(ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DÉPARTEMENTALE
ET COMMUNALE, ALGÉRIE).

Mercredi 5 février 1947. — *Présidence de M. Léo Hamon, président.* — La commission a examiné en premier lieu la question de la nomination par le Conseil de la République de 4 de ses membres devant le représenter au sein du Conseil national des services publics.

Un différend s'étant élevé entre le Conseil de la République et l'Assemblée Nationale au sujet de la désignation par le Conseil de

certains de ses représentants au sein d'organismes extra-parlementaires, la commission a décidé de procéder à la désignation des candidats lors de sa prochaine séance.

La commission a également décidé de reporter à sa prochaine réunion la nomination de son représentant à la commission des finances.

Le Président a fait, ensuite, un exposé sur les conséquences de la loi du 1^{er} février 1947, accordant aux fonctionnaires de l'Etat un acompte provisionnel, à l'égard des budgets des collectivités locales.

Ceux-ci ont été établis conformément aux instructions du Ministre de l'Intérieur en prévoyant une augmentation de crédits de l'ordre de 15 0/0 destinée au financement des augmentations de traitements alloués au personnel. Or, les collectivités locales, qui décideront d'accorder à leur personnel des acomptes provisionnels analogues à ceux consentis par l'Etat à ses fonctionnaires, risquent de ne pouvoir équilibrer leur budget : l'augmentation de crédits étant dans ce cas de l'ordre de 21 0/0.

Le Président ayant exposé cette situation au Ministre de l'Intérieur, celui-ci a fixé sa position sur ce problème par une lettre dont le Président a donné lecture.

Aux termes de celle-ci, les collectivités locales, pour lesquelles la dépense dont il s'agit serait de nature à compromettre l'équilibre de leur budget, pourront présenter une demande de subvention exceptionnelle au titre de l'article 7 de la loi du 14 septembre 1941 qui ferait l'objet d'un examen particulièrement bienveillant de la part du Ministre de l'Intérieur.

Pour celles de ces collectivités qui sont susceptibles de bénéficier des dispositions de l'ordonnance du 8 août 1945, il sera fait état — ainsi que l'a signalé M. le Ministre des Finances devant l'Assemblée Nationale (*J. O.* du 1^{er} février 1947, débats parlementaires, p. 134) — de cette dépense lors de la détermination du montant de la subvention d'équilibre.

De plus, les départements et les communes qui, en cours d'exercice, éprouveront des difficultés pour assurer le paiement de ces acomptes, pourront solliciter des avances de trésorerie au titre de l'article 70 de la loi de finances du 31 mars 1932.

Une discussion générale s'est engagée sur ce sujet, au cours de laquelle MM. Coudeaux, Dupic et Vignard ont pris notamment la parole.

La commission a procédé, ensuite, à l'examen du calendrier de ses travaux et a exprimé le vœu d'entendre, lors de sa prochaine séance un exposé de M. le Ministre de l'Intérieur, ou d'un représentant du Ministre sur le fonctionnement et l'œuvre du Conseil national des services publics.

Au cas où l'ampleur du sujet ne permettrait pas d'épuiser la question en une seule séance, la commission souhaiterait être informée, par priorité, du travail du Conseil national des services publics concernant la résiliation des contrats communaux et le fonctionnement des régies.

MARINE ET PÊCHES

Mercredi 5 février 1947. — *Présidence de M. Abel-Durand, président.* — La séance a été consacrée à une information générale sur la situation des diverses régions côtières de la France métropolitaine et d'outre-mer.

L'attention de la commission a été particulièrement retenue par le problème du prix de vente du poisson dont l'insuffisance a déjà provoqué une certaine émotion parmi les marins pêcheurs. Une intervention a été décidée auprès du Ministre.

D'autres problèmes urgents : reconstruction des ports, manque de bateaux (notamment de bananiers), amélioration du trafic avec les territoires d'outre-mer, etc., ont été également abordés. Ils feront l'objet d'études plus approfondies lors d'une prochaine réunion.

RAVITAILLEMENT

Mercredi 5 février 1947. — *Présidence de M. Lefranc, président.* — La commission a désigné M. Tognard en vue de participer aux travaux de la commission des finances.

Sur la proposition de son président, la commission a, ensuite, procédé à la nomination des sous-commissions suivantes :

1° Sous-commission des viandes, lait, produits de basse-cour et production animale.

2° Sous-commission des céréales et dérivés, fruits et légumes, primeurs, agrumes et production végétale.

3° Sous-commission des boissons, vins et dérivés.

4° Sous-commission des transports, combustibles, textiles et chaussures.

Sur la proposition de M. Mammonat, la commission a émis le vœu que son bureau se rende en délégation auprès de la commission du Ravitaillement de l'Assemblée Nationale en vue d'étudier avec elle les problèmes des stocks de produits coloniaux qui se trouvent, à l'heure actuelle, sans possibilité d'acheminement vers la métropole.